Rezé

RÉUNION PUBLIQUE

Château

— 30 juin 2022 —

ORDRE DU JOUR

- **Mot d'introduction**
  Agnès Bourgeais - maire de Rezé
- **Le diagnostic santé**
  Philippe Audubert - adjoint au maire en charge des personnes âgées et de la prévention de la santé
- **L'actualité du quartier**
  Annie Hervouet - élue de quartier
- **La politique de tranquillité publique à Rezé :**
  Jean-Christophe Faës - adjoint au maire
  en charge de la tranquillité publique

Rezé

Mot d’introduction

Rezé

Diagnostic santé

Lancement d'un diagnostic santé

Objectif : identifier les problèmes majoritaires et freins à la santé sur le territoire pour définir un **plan d'actions**

Jusqu'à OCTOBRE 2022

Enquête
Entretiens
Ateliers

FIN 2022

Analyse

1er TRIMESTRE 2023

Finalisation du diagnostic

Mi 2023

Définition du plan d'actions

Calendrier prévisionnel

Rezé

Actualités du quartier

Des projets emblématiques à la Trocardière

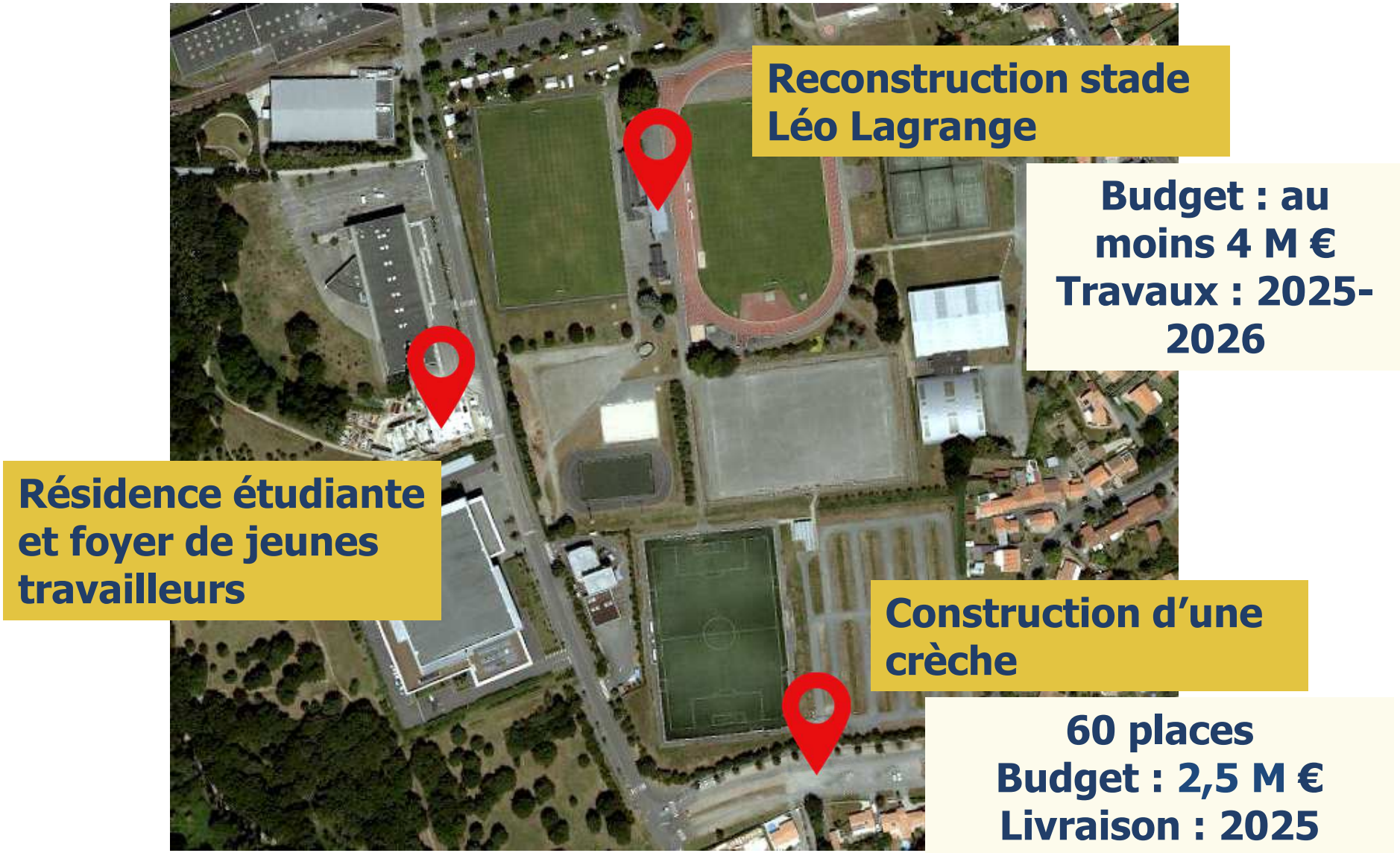

Réaménagement du parc des Mahaudières

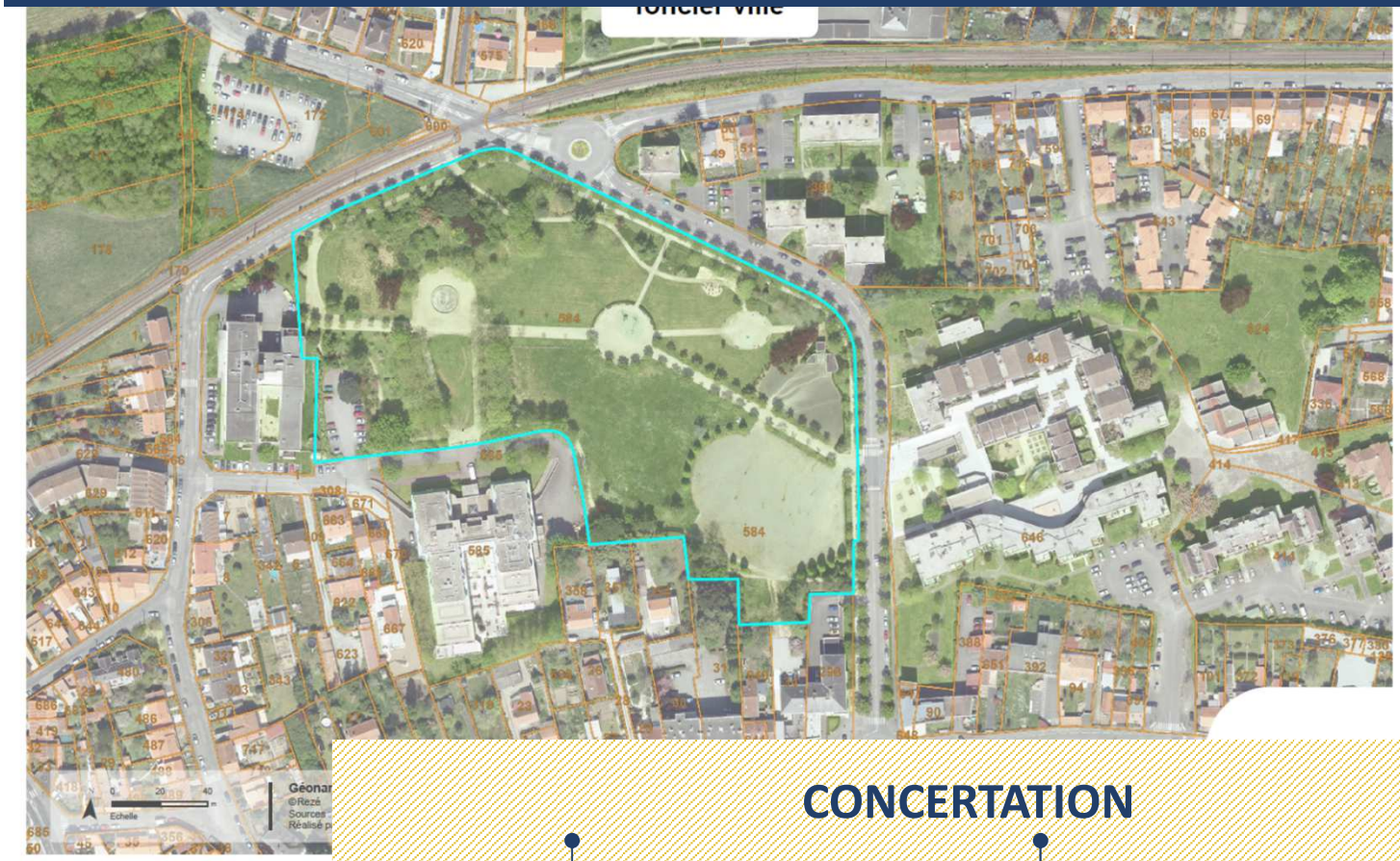

Budget : 1M €
Travaux :
2024 - 2025

CONCERTATION

Sept.-déc. 2022
Enquête

1er semestre 2023
Ateliers

Eté 2023
Plan du site arrêté

ZAC Château – point d'étape sur la concertation

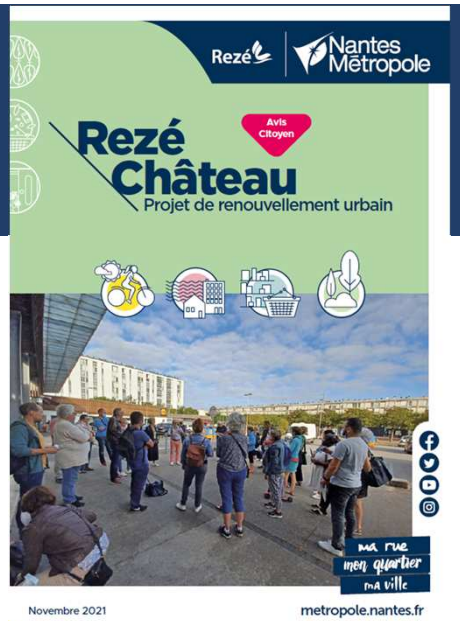

Réalisé en 2021

- **Juillet** – Réunion publique
- **Août/sept.** – Rencontres sur le terrain (marché, place F. Mitterrand)
- **Sept. - octobre** – 1 balade urbaine 2 ateliers
- **Novembre** – Remise avis citoyen

Calendrier 2022

- **1er semestre** – Instruction avis citoyen
- **1er juillet** – Réponse avis citoyen
- **Octobre** – Réunion publique
- **Fin 2022/ début 2023** – Poursuite concertation

Au-delà de la ZAC, une actualité riche

Etude sur le devenir de la Barakason

Compagnons bâtisseurs

Poursuite de la mise en couleurs de la place François Mitterrand

Au-delà de la ZAC, une actualité riche

Des ateliers avec les riverains pour la sécurisation des déplacements

Abords école Château Sud

Rue Madame Curie

Une actualité riche cet été

Du 4 au 29 juillet

Renseignements au service jeunesse et citoyenneté :
02 40 13 44 25

cjs
COOPÉRATIVES JEUNESSE DE SERVICES

Curioz'été du 6 juillet au 31 août
Chaque mercredi de 16h30 à 18h30
au parc Paul-Alain
Animations des espaces publics

Une actualité riche cet été

17 septembre :
fête de quartier
Parc Paul-Allain

Fête nationale le 13 juillet

Rezé

Échanges

Rezé

Tranquillité publique

les réponses de la Ville

Tranquillité publique : réponse aux préconisations de la conférence citoyenne

Septembre 2021
lancement de la conférence

16 décembre 2021
Remise du rapport

19 mai 2022
Réponse de la ville

65 préconisations autour de 3 axes :

- la prévention et l'accompagnement social de la délinquance,
- la présence humaine,
- la prévention technique de la malveillance et la prévention situationnelle.

Les principales préconisations du panel

- **Renforcer l'ilotage dans les quartiers**
  avec l'objectif d'équilibrer prévention, sanction et répression.
- **Intégrer les citoyens** au sein d'instances
  de suivi de la politique de tranquillité publique.
- **Rendre visible et clarifier,** pour le citoyen,
  le parcours « tranquillité publique » en cas de besoin
  (accueil, accompagnement, circuit d'implication).
- Intensifier la **transversalité et la collaboration**
  avec tous les acteurs impliqués sur les sujets de tranquillité
  publique (Directions Ville, État, Département, Métropole).
- Organiser un forum des initiatives solidaires
  et des assises de la tranquillité publique.

La politique de tranquillité publique déclinée en 3 axes stratégiques

AXE 1

Assurer la sécurité et la tranquillité des habitants, améliorer les espaces publics et les espaces communs

AXE 2

Améliorer l'accueil et le parcours des habitants et des victimes, particulièrement de violences sexistes et sexuelles et lutter contre les discriminations

AXE 3

Agir en direction des mineurs, renforcer la prévention auprès des jeunes et agir aux côtés des parents

Les réponses de la Ville

PRINCIPES

- inscrire la Ville dans une politique globale de cohésion sociale,
- prévention, sanction : apporter des réponses graduées,
- mobiliser tous les acteurs avec détermination et pragmatisme,
- adapter les réponses en se donnant les moyens d'une connaissance actualisée des situations.

QUELQUES ACTIONS CLÉS

- ouvrir le Conseil local sur la prévention de la délinquance (CLSPD) aux habitants,
- développer le dispositif Participation Citoyenne,
- créer une **Maison de la tranquillité publique** et améliorer l'accueil et le parcours des habitants et des victimes,
- **renforcer la coopération** avec l'ensemble des acteurs, dans domaine de la sécurité.

Les modalités de la présence d'agents sur les espaces publics

- Recrutement de **8 agents municipaux** au cours du mandat avec un statut exact qui reste encore à déterminer
- Consultation citoyenne le 2 octobre 2022
- Développement de déambulation, notamment dans les lieux les plus fréquentés
- Présence plus régulière jusqu'à 20 h, et les week-ends lors de certains évènements
- Interventions ciblées et temporaires selon des besoins identifiés (sécurisation des entrées et sorties scolaires, équipements sportifs…)

Une question soumise à la population le 2 octobre

Souhaitez-vous que la Ville de Rezé crée une police municipale de proximité ?

OUI / NON

Les prérogatives de la Police Nationale

- La Police nationale est chargée d'assurer la sécurité des personnes et des biens sur les territoires concernés par son action (sur la circonscription de Nantes : Nantes, Saint-Herblain, Rezé, Orvault et Saint-Sébastien-sur-Loire).
- Elle a une mission de surveillance générale du territoire, de maintien de l'ordre et de lutte contre la délinquance (police judiciaire).
- Rezé dispose d'un commissariat qui couvre les secteurs de Nantes sud, Rezé et Saint-Sébastien. Il compte 70 agents dont 42 affectés aux interventions de police secours.

Ces missions sont assurées 7 jours / 7 et 24 h / 24.
Un numéro d'appel d'urgence, le 17, est à la disposition de la population.

Une police municipale de proximité

La police municipale
N'EST PAS la solution miracle à l'insécurité.

Ainsi, la police municipale serait

- une **police de proximité** qui effectue les missions relevant des compétences de police du maire, notamment : contact avec les citoyens, mise en fourrière, conflits de voisinage, incivilités, petite délinquance ;
- une **police non armée** ;
- une **police du maire** : elle se concentre sur les priorités définies par la maire.

Les prérogatives de la police nationale, de la police municipale et d'un ASVP

Missions	Police Nationale	Police Municipale	ASVP
Infractions prévues par le Code Pénal	**Oui**	**Oui** sur une liste d'infractions limitée	**Non** (constat & transmission à la Justice pour ordures, divagation animaux)
Investigations et enquêtes	**Oui**	**Non**	**Non**
Interpellations	**Oui**	**Oui en flagrance** (pour remise à un OPJ en vue de présentation à la Justice)	**Oui crime flagrant/délit puni d'une peine de prison**
Recueil & relevés d'identité	**Oui**	**Oui** (seulement pour les infractions traitées par les PM)	**Oui** (seulement pour les infractions traitées par les ASVP)
Contrôle d'identité	**Oui**	**Non**	**Non**
Occupation des espaces communs d'immeuble	**Oui**	**Oui**	**Non**

Les prérogatives de la police nationale, de la police municipale et d'un ASVP

Missions	Police Nationale	Police Municipale	ASVP
Exécution des arrêtés du maire	**Oui** (en théorie)	**Oui**	**Oui** pour des rapports de constat sans sanction immédiate
Délits routiers : excès de vitesse, contrôles techniques, alcoolémie et produits stupéfiants	**Oui**	**Oui**	**Non**
Stationnement – FPS, Stationnement gênant	**Oui**	**Oui**	**Oui**
Stationnement : mise en fourrière, stationnement dangereux	**Oui**	**Oui**	**Non**
Manifestations sportives, culturelles : contrôle des sacs et bagages	**Oui**	**Oui**	**Non**
Législation sur les déchets (constat et verbalisation)	**Oui**	**Oui**	**Oui**
Divagation d'animaux dangereux	**Oui**	**Oui**	**Non**
Nuisances sonores	**Oui**	**Oui**	**Non**

Synthèse comparative

SCÉNARIO / 1

Développement d'une présence humaine par le renforcement des effectifs existants

Comparatif de coût : ASVP

Investissement
véhicules, matériel informatique et divers
46 000 € + 2000 € / agent

Fonctionnement
coût salarial + consommables
(carburant, abonnement téléphonique…)
41 270 € / agent / an

Coût annuel pour 6 ASVP : 247 620 €

SCÉNARIO / 2

Nouvelle offre de politique de TP via la création de postes de police municipale

Comparatif de coût : PM

Investissement
véhicules, système radio,
matériel informatique et de protection
58 000 € + 2 200 € / agent

Fonctionnement
coût salarial + consommables
46 270 € / agent / an

Coût annuel pour 6 PM : 277 620 €

Coûts indicatifs (8 agents recrutés au total)

Rezé

Échanges

Rezé

Direction du dialogue citoyen et de la communication
Mairie de Rezé – 2022